

DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE PEYMEINADE (06530)

**MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°1 DU
PLAN LOCAL D'URBANISME**



5. ANNEXES

PLU initial approuvé le 14/12/2017

**Modification de droit commun n°1 du PLU
approuvée le 09/03/2022**

Le Maire,

Alpicité
Urbanisme, Paysage,
Environnement

SOMMAIRE

(En rouge les pièces modifiées ou complétées par la modification de droit commun n°1)

5.1. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

5.2. SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

5.3. SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

5.4. CLASSEMENT SONORES DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS TERRESTRES – VOIES ROUTIÈRES

5.5. PERIMETRE DES ZONES DELIMITEES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 115-3 A L'INTERIEUR DESQUELLES CERTAINES DIVISIONS FONCIERES SONT SOUMISES A DECLARATION PREALABLE

5.6. DROIT DE PREMPTION URBAIN

5.7. DROIT DE PREMPTION URBAIN RENFORCE

5.8. RETRAITS ET GONFLEMENTS D'ARGILES